

SRIAS IDF *infos*

L'action sociale *interministérielle*

NOS ACTIONS vous sont ouvertes que vous soyez agents de la fonction publique d'État affectés en IDF ou retraités de la fonction publique d'État domiciliés en IDF. Vos ayants-droit peuvent aussi en bénéficier.



L'action sociale interministérielle s'adresse à l'ensemble des agents de l'État en activité ou retraités en complément de l'action sociale de leur administration de rattachement, dite "action sociale ministérielle". Elle met à disposition une grande variété de prestations et d'aides afin d'améliorer les conditions de vie professionnelle et personnelle des agents.



Tout participant à une action "Culture-Loisirs" ou "Vacances" s'engage à lire préalablement la charte mise en place par la SRIAS et la PFRH d'Île-de-France.



Cette charte, consultable et téléchargeable sur notre site, détermine :

- > les prestations proposées par la SRIAS et la limitation des offres annuelles par famille à savoir **1 séjour vacances subventionné + 1 action /an** (cf. tableau des actions 2026) ;
- > les informations pratiques de l'administration (PFRH) ;
- > vos engagements, notamment en termes de désistements.

Consultation et téléchargement [ICI](#)

Aidants

- Participez au séminaire des aidants : **JEUDI 04 JUIN**

Dans le cadre des dispositifs de soutien aux aidants en Île-de-France, la PFRH et la SRIAS IDF organisent à la Préfecture de Région Île-de-France, en partenariat avec Centr'Aider, un séminaire dédié aux aidants.

- > Séminaire d'une demi-journée, de 14H à 17H
- > Au programme : informations essentielles concernant les aidants, leurs droits, les interlocuteurs clés, les aides, des conseils pour trouver du soutien...
- > Inscriptions ouvertes jusqu'au 18 mai >> [Pour en savoir +](#)

Séminaire
Aider les aidants

Culture Loisirs

- **Profitez d'une journée en Normandie : DIEPPE OU TROUVILLE/MER**

La SRIAS IDF vous propose de découvrir en liberté Dieppe le samedi 06 juin ou Trouville/Mer le dimanche 28 juin.

- > Participation : 5€ par agent
- > Ouverture des inscriptions le **06 mai**.

>> [Pour en savoir +](#)

Sorties
balnéaires 

Handicap

- **Le spécialiste des prestations d'aide à domicile : AMELIS**



La PFRH et la SRIAS IDF proposent, en partenariat, **un accompagnement** pour les personnes en perte d'autonomie, en situation de handicap ou en sortie d'hospitalisation via le dispositif Amelis.

En votre qualité d'ayant-droit de la SRIAS IDF, bénéficiez de nombreux avantages !

>> [Pour en savoir +](#)

Amelis
Le dispositif 

- **Des séjours de vacances adaptés aux personnes en situation de handicap : YOOLA**



Notre partenariat vous permet de bénéficier de tarifs préférentiels à hauteur de 10% sur **des séjours adaptés** à vos besoins avec une prise en charge globale pour un voyage réussi.

>> [Pour en savoir +](#)

Bénéficiez également d'un accès à **YOOLABOX** : plateforme de billetterie dédiée au public handicapé.

>> [Pour en savoir +](#)

Yoola séjours
& YoolaBox 

Vacances

- **Partez en vacances avec une aide financière de la SRIAS IDF**

La SRIAS IDF vous permet de bénéficier d'une aide financière (**sous conditions**) pour vos prochaines vacances ou celles de votre enfant. Réservations à partir du **04 mai**.

ATTENTION : 1 seule subvention vacances par année civile (agent ou enfant) et pour **1 seul** séjour (**colonie de vacances** ou **séjour adulte** ou **séjour handicap**). 

Subvention
Vacances 

▪ **Villages clubs : des vacances conviviales selon vos envies**

VACANCES PASSION : bénéficiez de tarifs préférentiels à hauteur de 10% sur des séjours en villages vacances avec formules au choix (flexipass, location, hôtel). >> [Pour en savoir +](#)

VILLAGES CLUBS DU SOLEIL : bénéficiez de tarifs préférentiels à hauteur de 10% sur des séjours en villages vacances à la mer ou à la montagne en formule tout compris. >> [Pour en savoir +](#)

Séjours en
Villages clubs 

▪ **Des séjours linguistiques pour les 12-16 ans : LE CGCV**

Notre partenariat vous permet de bénéficier de tarifs préférentiels (adossés au Quotient Familial) sur des séjours linguistiques (fixes ou semi-itinérants), pour les vacances d'été de votre enfant, en Angleterre et en Espagne.

Hébergements : centre de vacances ; auberge de jeunesse ; résidence universitaire. >> [Pour en savoir +](#)

Séjours
linguistiques 

▪ **Une prestation d'aide aux vacances : LE CHEQUE-VACANCES**

Proposé par le ministère chargé de la fonction publique au titre de l'action sociale interministérielle, le Chèque-Vacances permet de financer les dépenses de vacances (transport, hébergement, repas, activités de loisir).

> Prestation (sous conditions) basée sur une épargne de l'agent, abondée d'une participation de l'État pouvant représenter 10 à 30% du montant épargné. >> [Pour en savoir +](#)

Chèque
Vacances 

À bientôt
sur notre site !